**LANGUE FRANÇAISE**

LICENCE DIEF

***Les éco-conseillers, promoteurs et acteurs du développement durable***

Par soucis d’image ou pour des questions de normes à respecter, les entreprises et les industries ont fait du développement durable une de leurs priorités. Ainsi elles consacrent une partie non négligeable de leur budget, créant des postes ou faisant appel à des bureaux d’études et des consultants. De nouveaux métiers ont ainsi vu le jour comme gestionnaires des risques, manager environnemental, responsable HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) ou QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) ou encore technicien de traitement des déchets et analyste social. Parmi cette galerie de métiers, il en est un qui se développe : l’éco-conseiller.

 Les éco-conseillers sont des professionnels formés aux sciences de l’environnement, à la communication et à la gestion de projets.  Leur pratique professionnelle se caractérise par la capacité à agir aux interfaces entre les disciplines, entre les acteurs de terrain et les détenteurs d’autorité ou de savoirs pour le développement durable. On les retrouve dans diverses institutions, entreprises, collectivités ou associations où leur rôle est ancré dans l’action. Ils accompagnent typiquement la gestion participative.  Le développement durable étant un projet en devenir, un concept intégrateur et une recherche constante d’adaptation, la présence de tels professionnels est un atout pour les sociétés qui veulent donc des généralistes aux ancrages disciplinaires multiples et se diriger vers cette voie.

Les éco-conseillers sont centrés sur les relations humaines. Ils tentent de rendre les acteurs moins inégaux, de permettre l’émergence de solutions négociées et de favoriser un développement moins générateur de problèmes et de disparités.

Les éco-conseillers informent, forment, sensibilisent selon les organisations et le contexte, ils négocient, jouent un rôle de médiateur. Le plus souvent, ils ont un rôle d’aide à la décision et de gestionnaire de projets. Ce sont des gestionnaires que l’on retrouve autant dans des institutions publiques que privées.  Proches des gens et des décideurs, ils ont pour mission de démocratiser la prise de décision en matière d’environnement et lui donner des fondements plus explicites du point de vue du développement durable.

L’éco-conseiller, interface entre des acteurs aux compétences diverses, issus de disciplines multiples et aux intérêts divergents, envisage les problèmes environnementaux non à partir d’une définition unique nécessitant une réponse unique, mais comme une problématique globale incluant les lectures sociales, individuelles, normatives, économiques, scientifique des acteurs en présence.

Par ailleurs, les éco-conseillers mèneront une réflexion sur les « acteurs absents ».  Ils s’assureront qu’on n’oublie pas les systèmes naturels et les autres êtres vivants s’ils ne sont pas représentés (par des acteurs qui défendent la biodiversité par exemple). Ils amèneront des critères relatifs aux générations futures car par essence, elles ne peuvent pas être là et représenteront des acteurs trop faibles ou sans droit de parole.

 **A/ Après avoir lu le texte, répondez au questionnaire :**

**1**/ Ce texte pourrait appartenir à la rubrique **(1 point)**

□ Environnement.

□ Emploi.

□ Finance.

**2/** Vrai ou faux ? Cochez la case correspondante et justifiez votre réponse en citant un passage du texte (**14 points**;*la totalité des points est accordée si réponse et justification sont exactes*).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AFFIRMATIONS** | **VRAI** | **FAUX** |
| Les entreprises dédient une toute petite partie de leur budget pour cette consultation. *Justification*  |  |     |
| Les éco-conseillers interagissent avec de nombreux acteurs du développement durable.*Justification* |  |  |
| Les entreprises estiment que les éco-conseillers ne sont pas indispensables pour faire évoluer leur société. *Justification* |   |    |
| Les éco-conseillers privilégient surtout les acteurs les plus puissants.*Justification* |  |    |
| Le secteur public est le seul secteur dans lequel les éco-conseillers exercent leur métier. *Justification* |  |    |
| La vision des éco-conseillers est d’ordre global et non unique.*Justification* |  |    |
| L’avenir des générations est un des critères considérés par les éco-conseillers. *Justification* |  |     |